Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 17 (1944)

Heft: 7-8

Artikel: Concours de la captivité

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-122296

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONCOURS DE LA CAPTIVITÉ

PROGRAMME DU CONCOURS DE GÉNIE CIVIL

Ce concours avait pour objet d'étudier l'**influence des nouveaux modes et matériaux de construction et en particulier du béton armé sur l'esthétique, la valeur et l'effet artistique des constructions civiles.**

Les concurrents avaient ainsi la faculté de donner, soit à titre individuel, soit à titre collectif, une appréciation motivée, éventuellement même une démonstration de l'influence de nouveaux matériaux, en particulier du béton armé, ainsi que de leur mode de construction sur des ouvrages qui ont été déjà réalisés ou qui le pourraient être dans l'avenir.

Aucune condition particulière n'était imposée au sujet de la présentation ou de l'illustration de la thèse qui sera soutenue. Il y a lieu de remarquer qu'aux dires du règlement du concours, la documentation indispensable serait « fournie par les bibliothèques de camp ou à défaut par les organisations de Genève, dans les limites de leurs possibilités ».

RAPPORT DU JURY

Vendredi 30 juin 1944, le jury s'est réuni au bureau du président du Groupe professionnel des architectes de la S. I. A. pour les relations internationales. Sont présents :

M. F. GAMPERT, président du dit groupe, ainsi que MM. J. CALAME, Marcel HUMBERT, Albert TERRISSE ingénieurs, et Arthur LOZERON architecte. M. Maurice BRAILLARD, architecte, empêché pour cause de maladie, est excusé.

Le jury prend acte de l'envoi par les concurrents de cinq projets. Il décide de procéder à l'élection de son président et nomme M. F. GAMPERT en cette qualité. Il décide ensuite de procéder à l'examen individuel des envois qui tous répondent aux conditions de recevabilité prescrites par le règlement du concours. Il constate aussi :

Qu'un des travaux reçus est rédigé en français, No 290, « henry du perron — l'esthétique architecturale contemporaine » ; deux autres en polonais, No 270, « N-22 », et No 300, « Andromeda «, et enfin deux en anglais, No 273, « Cognosco », et No 297, « Lofty ».

Pour être à même de se rendre compte de la teneur des textes en polonais, dont la langue ne lui est pas courante, le jury a demandé à des experts professionnels séjournant actuellement en Suisse, de vouloir bien établir une traduction des passages essentiels des deux travaux présentés en polonais.

Le jury n'a pas été à même de se rendre compte dans quelle mesure il a été fait appel à une demande de documentation, ni dans quelle mesure les bibliothèques de camp ont été à même d'y répondre, conformément au chiffre 6 du règlement du concours, mais il constate que trois concurrents sur cinq ont fait appel à la collaboration de leurs collègues de captivité soit pour améliorer la présentation du texte, soit pour l'illustrer.

Il paraît par ailleurs que, pour quelques-uns des concurrents tout au moins, les moyens mis à leur disposition ont dû être des plus rudimentaires et se sont bornés à de l'encre et du papier — voire même le dos de papier peint — ce dont le jury désire tenir compte.

Le jury constate que les cinq concurrents ont traité le sujet dans son ensemble. Après un examen détaillé des mémoires, que chacun de ses membres a été à même d'examiner à loisir, il a décidé à l'unanimité d'adopter le classement suivant :

1. No 290, « henry du perron » — l'esthétique architecturale contemporaine.
2. No 300, « Andromeda ».
3. No 270, « N-22 ».
4. No 297, « Lofty ».
5. No 273, « Cognosco ».

Les trois prix prévus au règlement du concours sont dès lors attribués dans l'ordre du classement précédent, à savoir :

PREMIER PRIX : 400 francs suisses (en espèces). **« L'esthétique architecturale contemporaine ».**

Sous son pseudonyme, **henry du perron** donne, dans ces pages, une remarquable étude, méthodiquement conduite, du sujet imposé.

L'auteur l'introduit avec bonheur en fixant tout d'abord ce qui constitue très généralement l'esthétique des constructions, analyse ensuite ce qu'a pu présenter à cet égard la construction métallique, pour concentrer enfin l'essentiel de son effort sur la construction de béton armé.

Il en vient alors à définir ce qui constitue l'esthétique — et il faudrait dire aussi l'éthique — du béton armé, montre la loyauté de sa structure, les possibilités de sa composition et la décoration qu'on en peut faire, et termine en donnant de multiples exemples raisonnés d'exécution d'ouvrages dans les principaux pays d'Europe.

Il y a, dans ce mémoire, des pages fondamentales qui, par leur réflexion sage et mesurée, mériteront d'être connues.

La conclusion notamment est un résumé magistral de la thèse soutenue. C'est bien, au total, un véritable traité d'esthétique architecturale contemporaine, celui même que paraît avoir « professé » ce remarquable correspondant de l'œuvre des « Loisirs du Prisonnier » devant ses camarades d'infortune dont trois ont collaboré à cette expédition, en copiant les notes de leur ami, en illustrant le texte ou en reliant le volume à l'aide d'un « morceau de vieille botte ».

DEUXIÈME PRIX : 200 francs suisses (en espèces). **« Andromeda ».**

L'auteur polonais traite à son tour le sujet imposé en connaisseur. Il commence par définir les méthodes modernes de la construction et montre comment la normalisation a mis de l'ordre dans un vaste domaine en friche. Les éléments « normalisés » peuvent conduire soit à l'harmonie, soit aussi à la « série » sans esprit et à l'ennui qui s'en dégage. A côté de la médiocrité de certaines constructions élaborées en vitesse, le génie humain prend son temps pour établir des règles nouvelles. L'auteur analyse séparément la plupart des matériaux modernes de construction, insiste sur la légèreté des structures et sur la libération des formes et montre enfin comment l'homme met son âme dans une construction qu'il a pu assurer par ses propres moyens, tandis que la production mécanisée ne vise que le profit et l'économie.

Il s'agit ici encore d'une belle thèse méthodiquement défendue.

TROISIÈME PRIX : 50 francs suisses (en nature). **« N-22 ».**

Cet autre texte en polonais est de nature plus philosophique et porte comme sous-titre « Au rythme de la réalité », cette dernière étant caractérisée, dans le temps et l'espace, par la matière que l'art porte vers l'infini. La mécanisation multiplie les réalisations possibles de l'idéal ; aux Etats-Unis d'Amérique elle équivaut à donner à chacun cinquante esclaves ! La crainte de la mécanisation provient, selon l'auteur, d'une assimilation imparfaite de ses possibilités. Après avoir renouvelé l'analyse des divers matériaux, et notamment du bois et de l'acier, l'auteur caractérise les possibilités des structures de béton armé dans lesquelles il retrouve la logique de la construction, ainsi que la beauté et la vérité des formes qui n'ont rien à imiter d'autres techniques précédentes. « Toute œuvre humaine devient artistique, dès l'instant qu'elle provoque la joie par sa réalisation. »

Quant aux deux ouvrages en anglais, ils représentent une étude beaucoup moins systématique du sujet, mais dénotent tout de même une bonne connaissance du domaine de la construction. Traités sans beaucoup d'originalité, ils représentent aussi un effort réel.

Le jury n'a pas voulu d'ailleurs prendre position entre les diverses conceptions présentées ; il s'est efforcé de juger objectivement la valeur intrinsèque de chaque travail en lui-même.

Genève, le 7 juillet 1944.

Le jury :

Frédéric GAMPERT, président
Jules CALAME
Marcel HUMBERT
Albert TERRISSE
Maurice BRAILLARD
Arthur LOZERON